

Les règles de concurrence comme source d'opportunités pour vous

Avec votre expert à vos côtés, gagnez en sérénité vis-à-vis de vos partenaires commerciaux et de vos concurrents



Crédit : Mon Portrait Pro



Co-construction

Créer un véritable partenaire, en intervenant en étroite collaboration avec vous



Cap vers votre solution

Vos objectifs

Notre stratégie

Votre solution



Service dédié aux TPE / PME

Assurer aux TPE / PME un service sur mesure, adapté à leurs besoins

Cabinet

Hugues COLLETTE accompagne les TPE / PME dans les différends qu'elles rencontrent avec leurs partenaires commerciaux et leurs concurrents.

Pour répondre aux besoins de ses clients, Hugues COLLETTE a mis en place une approche tournée vers les modes amiables de résolution des litiges et les infographies, afin de leur permettre de mieux intégrer dans leur stratégie les risques et opportunités qu'offre le droit de la concurrence.

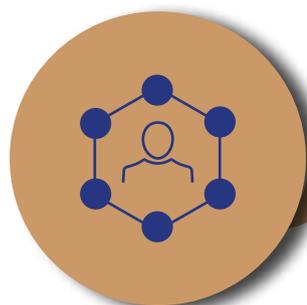
Expertises

- ▶ **Contentieux commercial**
- ▶ **Droit de la concurrence**
- ▶ **Droit de la distribution**

Vos objectifs

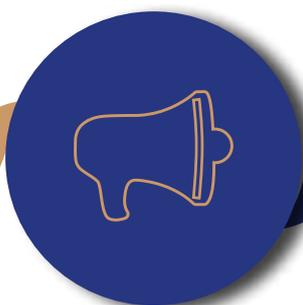
Notre stratégie

Votre solution



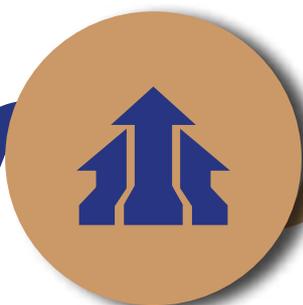
+ de proximité

Bénéficiez d'un conseil et d'un accompagnement sur le long terme pour vos problématiques en droit de la concurrence



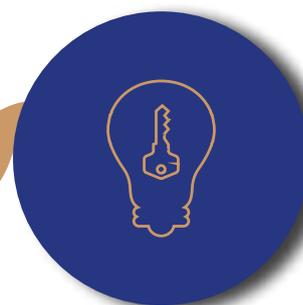
+ de clarté

Obtenez des réponses claires à vos questions juridiques à travers des infographies pédagogiques



+ d'opportunités

Améliorez la performance de votre entreprise grâce aux opportunités que présente le droit de la concurrence



+ de protection

Assurez à votre entreprise une meilleure protection contre les risques qui pèsent sur tout opérateur économique

Mission

Hugues COLLETTE a créé en 2020 COLLETTE AVOCAT pour offrir aux entreprises une défense vigoureuse dans les différends qu'elles rencontrent ainsi qu'un conseil expert. Son ambition est de rendre plus intelligibles les problématiques juridiques afin de permettre au chef d'entreprise d'en saisir les tenants et aboutissants et de les intégrer pleinement à sa stratégie plus globale.

Valeurs

S'ENGAGER - ETRE INTEGRE - ETRE DEVOUE

Collaboration



Fixation en début de mission des objectifs à atteindre



Ecoute et disponibilité tout au long de la mission



Réflexion pro-active avec le client



Compte-rendus sous forme d'écrits et/ou de visuels

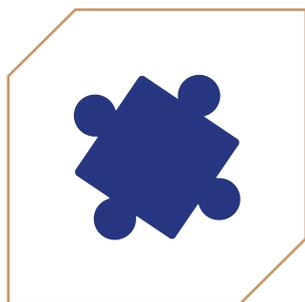
12 ans de Barreau

3 expertises

1 conseil dédié

100% investi pour
vous défendre

Gagnez en sérénité



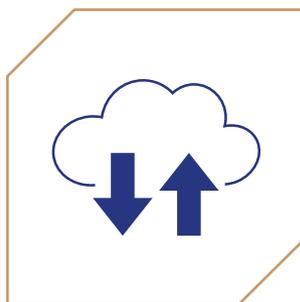
Créativité

Ouvrez le champ des possibles en mettant en oeuvre une approche favorisant les modes amiables de résolution des litiges.



Expertise

Bénéficiez d'un conseil expert en contentieux commercial, droit de la concurrence, droit de la distribution.



Espace Client

Accédez via un espace client numérisé et sécurisé à votre dossier et ce à tout moment.



Infographies

Recevez comme livrables des visuels pédagogiques, des actes de procédure et des contrats, selon la mission convenue.

Genèse

Hugues COLLETTE a créé COLLETTE AVOCAT après avoir vécu une expérience enrichissante : Dans le cadre d'un contentieux en droit de la concurrence, il se voyait régulièrement sollicité pour produire des présentations très synthétiques à destination du client.

Dans un premier temps interpellé par ces demandes, il a pris conscience que le client cherchait à comprendre la complexité du dossier et que, pour répondre à ce besoin, il lui appartenait de se montrer plus pédagogique, en utilisant des visuels.

Recette qu'il s'emploie aujourd'hui à mettre en oeuvre.

Moyens

- ✓ Infographies pédagogiques
- ✓ Gestion des affaires par planification
- ✓ Modes amiables de résolution des litiges
- ✓ Tarification forfaitaire par livrable privilégiée



97 avenue de Villiers 75017 Paris

+33 1 75 43 40 27

 contact@collette-avocat.fr

 www.collette-avocat.fr